

Acinetobacter spp multiresistant dans les services de soins

Y compris les soins intensifs



Epidémiologie

Agent infectieux	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Acinetobacter baumannii</i>, <i>Acinetobacter nosocomialis</i>, <i>Acinetobacter pittii</i> (autres espèces peu ou pas responsables d'infections cliniques) • <i>Acinetobacter</i> spp est une bactérie opportuniste. La majorité des épidémies décrites sont dues à <i>Acinetobacter baumannii</i> et touchent des patients d'unités de soins intensifs, en particulier des grands brûlés • <i>Acinetobacter</i> spp multiresistant: germe résistant à au moins un antibiotique dans au moins 3 classes d'antibiotiques habituellement efficaces
Réservoir	<ul style="list-style-type: none"> • environnement (sol, eau, aliments). <i>Acinetobacter</i> spp peut survivre plusieurs jours sur des surfaces inertes • peut faire partie de la flore résidente cutanée, des voies respiratoires supérieures ou des voies génitales
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect (matériel de soins ou d'exams, instruments, environnement immédiat)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	Variable
Durée d'infectiosité	Aussi longtemps qu'une personne est infectée ou colonisée par le germe

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT + GOUTTELETTES si infection respiratoire
Placement du patient	Chambre individuelle. Cohortage possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre Blouses+/_masques de soins si infection respiratoire devant la chambre Avant intervention chirurgicale, communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier le matériel à usage unique (UU) • Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
Voisins	Enquête d'entourage selon directives du service HPCI

Transport du patient	Masque de soins (chirurgical) pour le patient si infection des voies respiratoires par ce germe Literie et chemise du patient propres Désinfection du lit Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Visiteurs	Port de masque si infection respiratoire Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • changer le lit et la literie
Environnement	Détergent/désinfectant pour l'entretien quotidien : <ul style="list-style-type: none"> • Acinetobacter/VRE/EPC : Lors de la levée des mesures ou au départ du patient : <ul style="list-style-type: none"> • Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté • Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter • Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Non Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 24 heures